

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du dimanche 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dimanche vingt-deux mars, à onze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne Maire.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, TAMAZOUT Maurice, GASC Annie, SIMON Raphaël, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, PIALA Raoul

Absents représentés : FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse

Absents excusés :

Madame AZEMAR Corinne a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 03 12

Objet :

Election des représentants au Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM)

Pour précision, le SICTIAM est un syndicat Mixte élargi à la carte, qui accompagne au quotidien ses adhérents dans en matière numérique notamment le déploiement de la fibre, énergétique (distribution publique d'électricité de gaz, d'éclairage public et d'énergie) et de mutualisation de moyens en particulier sur de nombreux outils informatiques appliqués à la comptabilité, la gestion des ressources humaines, les élections...

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame le Maire

Considérant les candidatures et le nombre de délégués à élire,

A procédé à l'élection des représentants du SICTIAM à main levée et a élu :

Membre titulaire : Monsieur Julien ARNULF

Membre suppléant : Monsieur Raphael SIMON

Nombre de conseillers en exercice : 23

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 02/04/2026

AR Prefecture

p. 1
006-210600573-20260322-260312-DE
Reçu le 01/04/2026
Publié le 01/04/2026

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Pour : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, PIALA Raoul

Contre : /

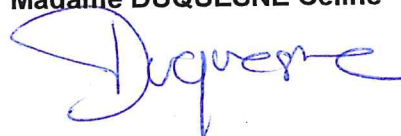
Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Madame AZEMAR Corinne



LE MAIRE
Madame DUQUESNE Céline



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 02/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260322-260312-DE
Reçu le 01/04/2026
Publié le 01/04/2026